

17.05.2018 – 08:30 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Enquête sur les salaires dans la construction: les salaires moyens en hausse de 0.6%

Zurich (ots) -

En comparaison avec d'autres branches, le secteur principal de la construction verse de loin les salaires les plus élevés aux travailleurs de l'artisanat. Selon l'enquête sur les salaires de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), les entreprises de construction paient en 2018 à leurs collaborateurs assujettis à la Convention nationale (CN) des salaires moyens en hausse de 0,6% par rapport à 2017. Les entreprises octroient des augmentations de salaire à titre facultatif, bien qu'il n'y ait eu aucun accord avec les syndicats à ce sujet. Maintenant, le salaire moyen s'élève à plus de 5800 francs par mois. La branche ne sera guère en mesure de supporter un nouvel alourdissement des charges salariales si elle ne veut pas subir une diminution de sa compétitivité et mettre en péril les emplois en Suisse. Et ce, parce que les entreprises doivent verser en outre 5.5% de cotisations du salaire pour financer le système de retraite anticipée dans la construction. Comme le montre le recensement sur la structure des âges, des mesures d'assainissement s'imposent de toute urgence du côté des prestations.

Cette année, le salaire du personnel assujetti à la CN (avec 13e mois de salaire) s'élève en moyenne à 5804 francs par mois, soit 0.6% de plus que l'année précédente. C'est ce qui ressort de l'enquête sur les salaires de la SSE, basée sur plus de 40'000 annonces. Depuis 2008, le personnel de chantier bénéficie d'une augmentation de son pouvoir d'achat de huit pour-cent, sous déduction de l'inflation.

De nombreux collaborateurs de la classe la plus basse profitent aussi

Les travailleurs de la classe de salaire C la plus basse selon le système fixé dans la Convention nationale profitent entre autres, eux aussi, des augmentations de salaire. Nombreux ont été les entrepreneurs à octroyer à ces collaborateurs la promotion à la classe B. Dans cette classe, le salaire moyen avoisine 5400 francs - bien que ces collaborateurs n'aient pas de diplôme de fin d'apprentissage et n'aient pas suivi de formation spécifique. «Les entrepreneurs paient de bons salaires qui sont équitables. C'est ce qui ressort de l'enquête sur les salaires. Les syndicats doivent, eux aussi, en prendre acte avant de mettre en jeu la compétitivité et les emplois avec des revendications démesurées», tel est le constat du président central de la SSE Gian-Luca Lardi.

Bombe démographique - la Fondation FAR doit être assainie d'urgence

Dans le cadre de son enquête sur les salaires, la SSE recense également la structure des âges des collaborateurs (<http://ots.ch/BeAAFG>). Les travailleurs nés pendant le baby-boom auront 60 ans ces prochaines années. Les entreprises emploient un nombre sensiblement plus élevé de travailleurs de 50 ans par rapport à ceux de la tranche d'âge de 30 ans. Ce déséquilibre démographique n'est guère temporaire: ce n'est qu'à partir de l'année de naissance 1970 que le nombre de travailleurs est à nouveau légèrement orienté à la baisse. C'est ce qui souligne l'urgence d'un assainissement du système de retraite anticipée du côté des prestations.

Les évaluations détaillées de l'enquête sur les salaires: <http://ots.ch/xYleZO>

Contact:

Gian-Luca Lardi,
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100815690> abgerufen werden.